



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

La difficile transition écologique dans les collectivités.

Question écrite n° 3265

Texte de la question

M. Bertrand Petit attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la transition écologique dans les collectivités. À plusieurs reprises, les collectivités et leurs services publics ont été sollicités pour engager la transition écologique. Les ambitions sont cependant démesurées au vu du soutien que l'État leur accorde. En effet, les agents territoriaux, cadres ou employés, ne sont pas formés à la transition écologique, au même titre que les élus locaux, qui sont pourtant à l'initiative des politiques publiques. Par ailleurs, annonce a été faite de former 25 000 cadres de la fonction publique ; cette formation ne peut être efficace que si les problèmes que rencontrent les territoires sont pris en considération. Les petites collectivités se retrouvent également doublement pénalisées. Elles doivent suivre des objectifs environnementaux alors qu'elles n'ont pas les moyens de recruter ou de faire appel aux services d'un ingénieur en la matière, eux-mêmes souvent débordés par les demandes. Il lui demande donc de l'éclairer sur le plan d'action prévu par le ministère afin de mettre les moyens humains et financiers au service des collectivités qui sont les plus éloignées des enjeux environnementaux.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Petit](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3265

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Collectivités territoriales et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5541

Question retirée le : 6 décembre 2022 (Fin de mandat)